

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	292 558. 40		292 558. 40	280 190. 72		12 367. 68	4. 41
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	292 558. 40		292 558. 40	280 190. 72		12 367. 68	4. 41
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			309. 15	43. 74		265. 41	606. 79
Total des Produits d'exploitation (I)			292 867. 55	280 234. 46		12 633. 09	4. 51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			41 706. 09	44 081. 51		- 2 375. 42	- 5. 39
Impôts, taxes et versements assimilés			5 346. 00	5 960. 00		- 614. 00	- 10. 30
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 222. 00	97 222. 00			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			603. 09	447. 24		155. 85	34. 85
Total des Charges d'exploitation (II)			144 877. 18	147 710. 75		- 2 833. 57	- 1. 92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			147 990. 37	132 523. 71		15 466. 66	11. 67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 047.82		987.82		60.00	6.07
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 310.55				6 310.55	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	7 358.37		987.82		6 370.55	644.91
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	30 428.76		30 021.25		407.51	1.36
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	30 428.76		30 021.25		407.51	1.36
2. Résultat financier (V-VI)	-23 070.39		-29 033.43		5 963.04	20.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	124 919.98		103 490.28		21 429.70	20.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 892.00		-1 892.00	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 892.00		-1 892.00	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			1 892.00		-1 892.00	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	31 230.00		26 346.00		4 884.00	18.54
Total des produits (I+III+V+VII)	300 225.92		283 114.28		17 111.64	6.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	206 535.94		204 078.00		2 457.94	1.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	93 689.98		79 036.28		14 653.70	18.54

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	360 000. 00	360 000. 00				
	Autres immobilisations corporelles	1 914 146. 12	1 211 554. 00	702 592. 12	799 814. 12	- 97 222. 00	- 12. 16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		2 274 146. 12	1 571 554. 00	702 592. 12	799 814. 12	- 97 222. 00	- 12. 16
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	18 704. 55		18 704. 55	15 754. 97	2 949. 58	18. 72
	Autres créances	64 843. 74		64 843. 74	86 845. 75	- 22 002. 01	- 25. 33
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 444. 23		10 444. 23	5 404. 09	5 040. 14	93. 27
	Charges constatées d'avance (3)	1 434. 15		1 434. 15	1 389. 31	44. 84	3. 23
	Total III	95 426. 67		95 426. 67	109 394. 12	- 13 967. 45	- 12. 77
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 369 572. 79	1 571 554. 00	798 018. 79	909 208. 24	- 111 189. 45	- 12. 23

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00		1 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	100.00		100.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	141 569.74		137 533.46		4 036.28	2.93
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		93 689.98		79 036.28		14 653.70	18.54
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		236 359.72		217 669.74		18 689.98	8.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTE (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	499 651.99		632 855.65		- 133 203.66	- 21.05
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	31 230.00		26 346.00		4 884.00	18.54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 137.08		30 887.85		- 750.77	- 2.43
	Dettes fiscales et sociales	640.00		1 449.00		- 809.00	- 55.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	561 659.07		691 538.50		- 129 879.43	- 18.78
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	798 018.79		909 208.24		- 111 189.45	- 12.23

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 201 263.08 194 091.85

8'33 GISEMENT 2

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : Rue Henri Honoré d'Estienne d'Orves
ZAC Presqu'île de Keroman
56100 LORIENT
515 357 382 RCS LORIENT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 93 690 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 93 690 €

Au compte « Autres Réserves » 93 690 €
Qui s'élève ainsi à 235 260 €

De prélever sur le compte « Autres Réserves »
une somme de 60 000€
pour l'attribuer aux associés à titre de dividendes
soit 60 € par action

Le compte « autres réserves » s'élèvera à 175 260 € après distribution des dividendes

Ces dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global
2020	100 000€
2021	70 000€
2022	75 000€

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme Le Président



8'33 GISEMENT 2

**Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros**

**Siège Social :
1 rue d'Estienne d'Orves
Base de Keroman
56 100 LORIENT**

RCS LORIENT : 515 357 382

* * *

SOMMAIRE

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce

■ COMMISSARIAT AUX COMPTES
■ AUDIT

70, RUE ANITA CONTI
BP 387
56009 VANNES CEDEX
TÉL. 02 97 63 42 79
FAX. 02 97 40 30 88
audit@xoconseil.fr
www.xoconseil.fr

8'33 GISEMENT 2

**Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros**

**Siège Social :
1 rue d'Estienne d'Orves
Base de Keroman
56 100 LORIENT**

RCS LORIENT : 515 357 382

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

■ COMMISSARIAT AUX COMPTES
■ AUDIT

(ce rapport contient 9 pages)

70, RUE ANITA CONTI
BP 387
56009 VANNES CEDEX
TÉL. 02 97 63 42 79
FAX. 02 97 40 30 88
audit@xoconseil.fr
www.xoconseil.fr



Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 8'33 GISEMENT 2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de notre responsabilité de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Vannes, le 12 juin 2024

**Le Commissaire aux Comptes,
XO AUDIT**

Vincent LEMAIRE

Commissaire aux comptes - Associé

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	360 000. 00	360 000. 00				
	Autres immobilisations corporelles	1 914 146. 12	1 211 554. 00	702 592. 12	799 814. 12	- 97 222. 00	- 12. 16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 274 146. 12	1 571 554. 00	702 592. 12	799 814. 12	- 97 222. 00	- 12. 16
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	18 704. 55		18 704. 55	15 754. 97	2 949. 58	18. 72
	Autres créances	64 843. 74		64 843. 74	86 845. 75	- 22 002. 01	- 25. 33
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 444. 23		10 444. 23	5 404. 09	5 040. 14	93. 27
	Charges constatées d'avance (3)	1 434. 15		1 434. 15	1 389. 31	44. 84	3. 23
	Total III	95 426. 67		95 426. 67	109 394. 12	- 13 967. 45	- 12. 77
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 369 572. 79	1 571 554. 00	798 018. 79	909 208. 24	- 111 189. 45	- 12. 23

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00	1 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	100.00	100.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	141 569.74	137 533.46	4 036.28	2.93
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	93 689.98	79 036.28	14 653.70	18.54
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	236 359.72	217 669.74	18 689.98	8.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	499 651.99	632 855.65	- 133 203.66	-21.05
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	31 230.00	26 346.00	4 884.00	18.54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 137.08	30 887.85	- 750.77	- 2.43
	Dettes fiscales et sociales	640.00	1 449.00	- 809.00	-55.83
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	561 659.07	691 538.50	- 129 879.43	- 18.78
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	798 018.79	909 208.24	- 111 189.45	- 12.23

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

201 263.08

194 091.85

XO AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit

SARL au capital de 12 000 €

70 rue Anita Conti BP 367

56009 VANNES CEDEX

Tél. 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 88

REC VANNES 388 960 288

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	292 558. 40		292 558. 40	280 190. 72		12 367. 68	4. 41
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	292 558. 40		292 558. 40	280 190. 72		12 367. 68	4. 41
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			309. 15	43. 74		265. 41	606. 79
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			292 867. 55	280 234. 46		12 633. 09	4. 51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			41 706. 09	44 081. 51		- 2 375. 42	- 5. 39
Impôts, taxes et versements assimilés			5 346. 00	5 960. 00		- 614. 00	- 10. 30
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 222. 00	97 222. 00			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			603. 09	447. 24		155. 85	34. 85
Total des Charges d'exploitation (II)			144 877. 18	147 710. 75		- 2 833. 57	- 1. 92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			147 990. 37	132 523. 71		15 466. 66	11. 67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 047.82		987.82		60.00	6.07
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 310.55				6 310.55	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	7 358.37		987.82		6 370.55	644.91
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	30 428.76		30 021.25		407.51	1.36
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	30 428.76		30 021.25		407.51	1.36
2. Résultat financier (V-VI)	-23 070.39		-29 033.43		5 963.04	20.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	124 919.98		103 490.28		21 429.70	20.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 892.00		-1 892.00	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 892.00		-1 892.00	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			1 892.00		-1 892.00	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	31 230.00		26 346.00		4 884.00	18.54
Total des produits (I+III+V+VII)	300 225.92		283 114.28		17 111.64	6.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	206 535.94		204 078.00		2 457.94	1.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	93 689.98		79 036.28		14 653.70	18.54

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8'33 GISEMENT 2

**Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros**

**Siège Social :
1 rue d'Estienne d'Orves
Base de Keroman
56 100 LORIENT**

RCS LORIENT : 515 357 382

* * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

(ce rapport contient 2 pages)

■ COMMISSARIAT AUX COMPTES
■ AUDIT

70, RUE ANITA CONTI
BP 387
56009 VANNES CEDEX
TÉL. 02 97 63 42 79
FAX. 02 97 40 30 88
audit@xoconseil.fr
www.xoconseil.fr



Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Vannes, le 12 juin 2024

**Le Commissaire aux Comptes,
XO AUDIT**

Vincent LEMAIRE

Commissaire aux comptes - Associé